

would destroy the country where he resided, and hazard the union itself. If gentlemen tho't the proposed means inadequate, he would agree to enlarge them with cheerfulness; all that he wished was that effectual means be voted and employed in this golden moment which if lost never would return.

He said he would delay the senate no longer than to present his resolutions, and give notice that he would move to have them printed and made the order of the day for some future day. For, as gentlemen had consented that this business should be no longer a secret, they would now become the subject of ample discussion.

He then read the resolutions, as follows :

Resolved, That the United States of America have an indisputable right to the free navigation of the river Mississippi, and to a convenient deposit for their produce and merchandize in the island of New Orleans.

That the late infraction of such their unquestionable right is an aggression, hostile to their honour and interest :

That it does not consist with the dignity or safety of this Union to hold a right so important by a tenure so uncertain :

That it materially concerns such of the American citizens as dwell on the western waters, and is essential to the union, strength, and prosperity of these States, that they obtain complete security for the full and peaceable enjoyment of such their absolute right :

That the President be authorized to take immediate possession of some place or places, in the said island, or the adjacent territories, fit and convenient for the purposes aforesaid, and to adopt such measures for obtaining that complete security, as to him in his wisdom, shall seem necessary :

That he be authorized to call into actual service any number of the militia of the States of South Carolina, Georgia, Tennessee, Kentucky, and Ohio, and the Mississippi territory, which he may think proper, not exceeding 50,000. and to employ them, together with the naval and military force of the Union, for effecting the object above mentioned, and that the sum of five millions of dollars, be appropriated to the carrying into effect the foregoing resolutions, and that the whole or any part of that sum be paid, or applied on warrants drawn

in pursuance of such directions as the President may from time to time think proper to give to the Secretary of the Treasury.

NOUVELLES ETRANGERES.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES, — Mardi 25 Janvier, 1803.

Nos lecteurs peuvent se rappeler qu'en rapportant les bruits qui circuloient à Paris, sur l'inauguration prochaine d'un jeune Corse qui aspire à la Couronne Impériale, et que ses Evêques et ses Secrétaires ont déjà nommé Charlemagne, nous avons observé que le moment pour tenter cette nouvelle révolution en faveur du protégé de Robespierre et de Barras, n'étoit pas encore venu. Nous publions aujourd'hui un article que le Gouvernement Français a fait insérer dans ses journaux, et qui ne laissera aucun doute sur l'exactitude de nos informations, et sur la justesse des observations que nous avons présentées au sujet du changement projeté dans la forme du Gouvernement actuel de la France.

Pour se bien convaincre de l'état présent des choses, en France, et juger la marche de cet assemblage bizarre d'éléments hétérogènes et incohérens qu'on est convenu d'appeler Gouvernement Constitutionnel, il faut connoître le nouveau plan qu'il suit pour fonder l'opinion publique, essayer de la diriger, la rassurer quand elle manifeste aux vues ultérieures qu'on se propose, une résistance qu'il seroit dangereux de braver.

Le Journal Officiel est demeuré le dépôt des injures qu'on adresse aux Puissances étrangères. Il a conservé le privilège d'outrager les Gouvernemens; de les présenter aux sujets comme les ennemis, du repos de l'Europe et de l'humanité; de propager ainsi les principes révolutionnaires, et d'introduire sous le masque de la philanthropie, dans les contrées encore soumises aux lois, le désordre, l'anarchie, la sédition, la révolte, et tous les fléaux qu'on n'a pu y porter à main armée.

Le Chef du Gouvernement François nourrit une haine personnelle, un ressentiment profond contre un Gouvernement auquel il ne pardonnera jamais les défaites honteuses qui ont détruit sa renommée. à Aboukir, et à St Jean d'Acre; la fuite d'Egypte, plus honteuse encore, parcequ'elle a révélé les craintes et son effroi; enfin cette sage prévoyance qui le tient en armes contre la perfidie, l'audace et la rapacité d'un ennemi dont la foi n'a point encore été éprouvée, et dont l'orgueil, l'ambition et la misère ne sont que trop connues. La Grande Bretagne, sortie victorieuse de cette lutte sanglante qui a été si funeste au Continent, est l'objet des anxietés et des méditations du Consul. Au sein de la paix qu'il invoque, il rêve l'invasion de l'Angleterre. L'esprit public en France est, au contraire, pour le maintien de la paix; il faut donc préparer l'esprit de l'armée et pour cela le *Journal des Défenseurs de la Patrie*, qui est envoyé gratis à l'armée, est chargé d'accuser le Gouvernement Britannique de vouloir allumer la guerre.

S'agit-il de fonder l'opinion du peuple François,